l'interpro FO 92

l'InterproFessiOnnel 92 • Numéro 101 • 1er trimestre 2019

DANS CE NUMÉRO

☛ **EDITO**
- REVENDICATIONS, ACTION SYNDICALE ET *« GRAND DÉBAT »*

☛ **ACTUALITÉS SYNDICALES**
- CRÉATION DU SYNDICAT FO DE LA VILLE DE NANTERRE

☛ **MEETING ÎLE-DE-FRANCE FORCE OUVRIÈRE : UN SUCCÈS !**

☛ **DOSSIER SPÉCIAL : « AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES ! »**

FACE À UN GOUVERNEMENT SUR LA DÉFENSIVE : C'EST LE MOMENT D'ARRACHER LES REVENDICATIONS !

Manifestation interprofessionnelle, mardi 9 octobre 2018 – Paris

Les élèves du lycée Michelet votent la grève, vendredi 7 décembre 2018 – Vanves

AG des étudiants et personnels de l'université de Paris-X, lundi 3 décembre 2018 – Nanterre

Manifestation des gilets jaunes, samedi 24 novembre 2018 – Paris

la force syndicale FO 92 Hauts-de-Seine

Organe officiel de l'Union Départementale de la CGT FORCE OUVRIERE des Hauts-de-Seine

37, rue Gay Lussac - 92320 Châtillon

Tél : 01 47 36 74 03 • Fax : 01 45 29 22 44 • e-mail : udfo92@orange.fr

Ont participé à ce numéro : Pauline COLIN - Pierre COMPAIN - Eric COURTILLET - Naïma JOULLANE
Pascal LEBRUN - Pascal MARESCQ - Claude et Jean-Pierre MEIGNANT

Conception © et impression : ndp 01 45 35 11 00 . Photos et illustrations © : Phovoir - UDFO 92

REVENDICATIONS, ACTION SYNDICALE ET « GRAND DÉBAT »

Pierre Compain
Secrétaire Général

En quelques semaines, le soulèvement des « gilets jaunes » a ouvert une brèche pour tous les salariés de ce pays.

La majorité jusqu'alors silencieuse de salariés sous-payés, de travailleurs précaires, de mères célibataires, de petits artisans, de jeunes déclassés, de retraités vivant sous le seuil de pauvreté s'est dressée face au pouvoir pour dire : « Ça suffit ! ».

Les *« damnés de la terre »*, les *« forçats de la faim »* qui se sont mis *« debout »* ont ébranlé le gouvernement Macron-Philippe.

Et maintenant ?

Après neuf semaines de manifestations et de blocages, la détermination est plus forte que jamais : les vœux du chef de l'Etat, les annonces du Premier ministre, ainsi que les récentes déclarations sur le *« sens de l'effort »* n'ont fait que jeter de l'huile sur le feu. Preuve en sont les manifestations de ce début d'année qui sont encore plus importantes.

Ni les provocations du « philosophe » Luc Ferry, ni les gaz lacrymogènes et les tirs de flashballs dont le recours systématique est ordonné par les préfets de police à chaque manifestation, ni les arrêtés préfectoraux prétendant interdire les rassemblements ne viennent à bout de la détermination sans faille des manifestants.

L'union départementale FORCE OUVRIÈRE des Hauts-de-Seine condamne fermement l'attitude du gouvernement qui refuse de répondre aux revendications et s'enferme dans une dérive autoritaire, en s'aventurant à remettre en cause le droit de manifester et par là-même à porter atteinte aux libertés fondamentales.

C'est dans ce contexte que le chef de l'Etat vient de lancer le *« grand débat national »* pour couvrir d'un vernis démocratique les pires mesures réactionnaires qu'il entend continuer à porter contre les salariés, à commencer par la liquidation de nos 42 régimes de retraite.

Pour cela, l'exécutif a besoin d'associer tous ceux sur lesquels il voudrait pouvoir compter, à commencer par les confédérations syndicales, dans le but de l'aider à faire passer son programme de contre-réformes qui reste toujours à l'ordre du jour.

Voilà le véritable objectif du *« grand débat national »* ! Voilà pourquoi notre confédération ne doit pas y participer ! Ce n'est ni notre rôle ni notre place !

Notre place est aux côtés de tous ceux qui refusent de se plier à la politique réactionnaire du gouvernement et qui exigent la satisfaction immédiate des revendications !

Conformément au mandat du congrès confédéral, du comité confédéral national du 25-26 septembre et de la commission exécutive confédérale du 13 décembre, notre rôle est d'engager résolument et dès maintenant la riposte interprofessionnelle à tous les niveaux, d'aider nos syndicats à organiser les assemblées générales de salariés pour discuter de la grève pour gagner.

Il n'y a pas une minute à perdre !

Le bureau de l'union départementale FORCE OUVRIÈRE des Hauts-de-Seine souhaite à tous ses syndicats une excellente année 2019, placée sous le signe des revendications et de l'indépendance syndicale

ARTICLE PARU DANS L'INFO MILITANTE N° 3297 DU 9 AU 22 JANVIER 2019

Ils s'appellent Gérard, Naïma, Corine, Fatima, Gaétan, Thierry et Mohamed. Ils sont agents administratifs, agents polyvalents ou assistante de direction.

Ensemble, ils viennent de créer le syndicat FO de la Ville de Nanterre.

Statuts déposés en juillet, première réunion de bureau le 8 octobre, deux mois pour battre la campagne des élections dans la fonction publique. Résultat : 14,6 % de représentativité. La victoire modeste, ils expliquent unanimement qu'ils auraient préféré atteindre 20 % pour obtenir deux sièges.

➪ « MILITER AUTREMENT »

« Nous étions tous éparpillés dans d'autres syndicats et nous voulions tous militer autrement », *confie Naïma. Du coup lorsque Gérard les a sollicités pour créer un syndicat FO, ils ont tout de suite répondu oui et se sont lancés dans l'aventure.*

« Ce sont surtout les contractuels et les vacataires qui ont voté pour nous, *précise Thierry.* Mais comme la moitié du personnel n'a pas voté, nous avons encore une énorme marge de progression. » Corine est elle aussi très optimiste pour développer le syndicat.

La Ville de Nanterre c'est plus de 3 000 agents et parmi les sujets brulants : les risques psychosociaux car de nombreux agents en sureffectif et en reclassement attendent des postes.

Autre sujet chaud bouillant sur lequel toute l'équipe partage le même point de vue : le déroulement de carrière, la promotion et l'avancement de grade qui ne disposent pas de critères et de règles transparentes et claires. « Je viens du privé, *raconte Gaétan.* Je suis arrivé à la mairie il y a cinq ans et mon père qui est là depuis 20 ans est au même grade que moi. » *Une situation insupportable pour de nombreux salariés, s'exclame Corine.* « Il faudrait que la promotion interne soit mieux gérée », *prône-t-elle.* « Il faut vérifier qu'il y ait un réel déroulement de carrière et qui soit logique pour tout le monde. Pour ne pas qu'il y ait des agents, qui au bout de 40 ans soient pratiquement au même stade et partent avec une pension de 1000 euros. »

➪ LA CATÉGORIE C LAISSÉE SUR LE COTÉ

Quant aux règles de promotion et d'avancement de grade, elles sont jugées tout aussi injustes. Les catégories A et B en obtiennent tandis qu'une majorité des catégories C est laissée sur le côté.

« Des critères liés à l'ancienneté ont été cassés et des pourcentages ont été affectés aux directions, *précise Mohamed.* Les A et les B sont restés à 100 % des ratios pour l'avancement mais les C à 15 à 30% maximum. On a demandé que les C passent à 100%. Cela a été fait mais n'a pas concerné tous les agents faute d'une enveloppe budgétaire suffisante. »
« En fait, le statut du fonctionnaire, qui normalement est une protection, devrait être davantage respecté à la mairie de Nanterre », *se désole Fatima.*

Durant les deux mois de campagne électorale, la belle équipe a reçu des coups de main des militants FO des mairies voisines, Courbevoie et Neuilly-sur-Seine. Les deux Yves sont également venus. Yves Kottelat pour la fédération et Yves Veyrier pour la confédération. « On a eu des grosses têtes qui sont venus nous encourager, cela nous a fait beaucoup de bien », *conclut Gérard.*

Réunion militante en présence notamment d'Yves VEYRIER, secrétaire général de la confédération FO, Yves KOTTELAT, secrétaire général de la FSPS-FO, Pierre COMPAIN, secrétaire général de l'UDFO 92, Gérard AYRAL, secrétaire du syndicat FO des territoriaux de Nanterre – Mairie de Nanterre, mercredi 28 novembre 2018

MEETING ÎLE DE FRANCE FORCE OUVRIÈRE LUNDI 26 NOVEMBRE : UN SUCCÈS !

L'union régionale Ile-de-France FORCE OUVRIÈRE (URIF-FO) a organisé, lundi 26 novembre dernier à la Bourse du travail de Paris, avec l'union interfédérale des agents de la fonction publique FORCE OUVRIÈRE (UIAFP-FO), la fédération générale des fonctionnaires FORCE OUVRIÈRE (FGF-FO), la fédération des services publics et de santé FORCE OUVRIÈRE et la fédération nationale de l'enseignement de la culture et de la formation professionnelle FORCE OUVRIÈRE (FNEC-FP FO), un grand meeting région parisienne dans le cadre de la campagne des élections professionnelles dans la fonction publique, présidé notamment par le nouveau secrétaire général de la confédération FORCE OUVRIÈRE, Yves VEYRIER.

Dans une salle pleine à craquer, 700 militants totalement engagés dans la campagne électorale se sont rassemblés pour porter haut et fort les couleurs de la CGT-FO, pour défendre le syndicalisme revendicatif, libre et indépendant.

Meeting région parisienne organisé par l'URIF-FO – lundi 26 novembre 2018, Bourse du travail de Paris

• FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT : FO RESTE NUMÉRO 1 !

En 2011, en 2014 et à nouveau en 2018, FORCE OUVRIÈRE est la première organisation syndicale de la Fonction publique de l'Etat.

Par leur vote, les électeurs qui ont porté leur voix sur les listes FORCE OUVRIÈRE ont plébiscité un syndicat revendicatif, libre et indépendant dont le seul objectif est la défense des intérêts particuliers des agents de la Fonction publique.

• FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE : FO RAVIT LA 2ème PLACE À LA CFDT !

Malgré les tentatives de déstabilisation rencontrées ces dernières semaines par notre organisation syndicale, la meilleure réponse vient d'être apportée par les agents hospitaliers : FO progresse de 1% (de 23,8% à 24,8%) et passe devant la CFDT qui perd 0,7% (de 24,9% à 24,2%).

La progression de FO a une signification précise, le soutien aux positions et initiatives prises ces derniers mois pour s'opposer au plan « GHT » (groupement hospitalier et territoire), aux plans d'économies, tout comme le rejet des suppressions de postes, des fermetures de lits et services qui sont imposés à tous les établissements par le gouvernement via les ARS.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DANS LES HAUTS-DE-SEINE

• RÉSULTATS DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE – ASSISTANCE PUBLIQUE DES HÔPITAUX DE PARIS (AP-HP)

HÔPITAUX	2014			2018		
	VOIX FO	%	SIEGES	VOIX FO	%	SIEGES
AMBROISE PARE	35	4,80	0	6	1,12	0
ANTOINE BECLERE	11	2,40	0	20	5,6	0
BEAUJON	405	44,65	5	336	45,78	5
CORENTIN CELTON	30	7,14	0	16	5,63	0
LOUIS MOURIER	34	6,04	0	23	6,39	0
RAYMOND POINCARÉ	9	1,57	0	3	0,95	0
TOTAL	***524***		***5***	***404***		***5***

• RÉSULTATS DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – COMMUNES DES HAUTS-DE-SEINE

Les listes FO déposées dans les communes des Hauts-de-Seine ainsi qu'au conseil départemental progressent au total de 340 voix par rapport au scrutin de 2014 (soit une augmentation de 18,29%).

FO a présenté, en plus du conseil départemental, des listes dans 15 communes sur les 36 que compte le département, soit 4 communes de plus qu'en 2014. FO obtient au total 19 sièges dans les comités techniques (des communes et du conseil départemental), soit 7 de plus qu'en 2014. A noter que pour la première fois dans l'histoire de la commune, FO est représentative à la mairie de Nanterre.

A noter également que FO rentre au comité technique de la mairie de Bois-Colombes, Montrouge, Neuilly-sur-Seine et Vaucresson.

COMMUNES DU 92	VOIX FO EN 2014	SIÈGES	VOIX FO EN 2018	SIÈGES	ÉVOLUTION
CONSEIL DEPARTEMENTAL	*418*	*2*	*266*	*1*	*-152*
ANTONY	143	1	69	1	-74
ASNIERES	44	0	0	0	-44
BOIS COLOMBES	42	0	90	1	+48
CHATILLON	36	0	22	0	-14
CLICHY	316	2	414	3	+98
COLOMBES	0	0	43	0	+43
COURBEVOIE	0	0	81	0	+81
GARCHES	57	1	111	2	+111
GENNEVILLIERS	23	0	0	0	-23
LEVALLOIS	108	1	61	0	-47
MONTROUGE	0	0	162	2	+162
NANTERRE	0	0	206	1	+206
NEULLY/SEINE	0	0	115	2	+115
PUTEAUX	444	2	305	2	-139
SCEAUX	113	2	123	2	+10
SURESNES	69	1	73	0	+4
VAUCRESSON	46	0	58	2	+12
TOTAL VOIX	***1859***	***12***	***2199***	***19***	***+340***

• RÉSULTATS DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

Les élections au comité technique spécial départemental (CTSD) des Hauts-de-Seine consacrent la 2ème place de la FNEC-FP FO qui enregistre la plus forte hausse en nombre de voix (+240 voix, soit une augmentation de 32% par rapport à 2014) juste derrière la FSU. Seule la CFDT perd des voix au cours de ce scrutin.

EDUCATION NATIONALE	VOIX FO EN 2014	SIEGE	VOIX FO EN 2014	SIEGE	ÉVOLUTION
CTSD	749	1	989	1	+240

La mobilisation des « gilets jaunes » a mis au centre de l'actualité sociale la question des salaires.

Parmi les 42 revendications avancées dans la plate-forme des « gilets jaunes », il est notamment exigé un *« SMIC à 1300 euros net »*, *« pas de retraite en dessous de 1 200 euros »* et que *« les salaires de tous les Français ainsi que les retraites et les allocations doivent être indexés à l'inflation »*.

Autant de revendications qui sont notamment portées par notre organisation depuis des années.

A ces revendications parfaitement légitimes, qu'a répondu le gouvernement ?

Lundi 10 décembre dernier, le chef de l'Etat a annoncé une série de mesures en vue de calmer la colère de la population.
Le lendemain, le journal patronal *L'Opinion* donne la vérité des prix en titrant : *« Après les annonces, les chefs d'entreprise poussent un « ouf » de soulagement »*.

Et pour cause !
Voici ce qu'il en est du contenu réel des mesures :

☛ *Revalorisation du SMIC mensuel net de 100 € ?*
FAUX

Le SMIC ne bénéficie que de la hausse légale automatique prévue par la loi, soit 1,5%, c'est à dire 16 euros par mois. En réalité, seuls 55% des personnes rémunérées au SMIC bénéficieraient d'une hausse de la prime d'activité.

Rappelons que cette prime est versée par l'Etat via les caisses d'allocations familiales, ce qui signifie, comme l'a bien précisé le chef de l'Etat, que cette mesure ne coûtera pas un centime aux employeurs.

Il s'agit en réalité d'une simple accélération du calendrier de la hausse de la prime d'activité qui, au lieu d'être étalée jusqu'à la fin du quinquennat (ce qui était prévu initialement), interviendra dès 2019. Cette hausse correspond à un montant de 70€, qui, rappelons-le, ne devrait être touchée que par un smicard sur deux.

☛ *Primes de fin d'année pour tous ?*
FAUX

Si des grosses entreprises ont concédé des primes de fin d'année (Total, Orange, Michelin, Free, Engie…) à certaines catégories de salariés (pas à toutes), la plupart des petites et moyennes entreprises (PME) notamment n'ont versé aucune prime de fin d'année : la mobilisation des « gilets jaunes » a mis au cœur des préoccupations la justice sociale et le gouvernement répond par encore plus d'injustices, avec des primes au bon vouloir des patrons, entreprise par entreprise, qui plus est financées sur la base du pillage de la sécurité sociale puisque les entreprises qui ont versé ces primes exceptionnelles de fin d'année n'ont à acquitter ni impôts ni cotisations sociales.

☛ *Revalorisation des retraites et des pensions ?*
FAUX

Le gouvernement a annoncé que la hausse de la CSG pour les retraités dont le revenu fiscal est inférieur à 2000€ serait annulée. En réalité, cette annonce ne concerne même pas un quart des retraités (3,7 millions sur 16 millions de retraités).

En revanche, la sous-indexation des pensions de tous les retraités – dont l'évolution reste plafonnée à 0,3% en 2019 et en 2020 – est, elle, bel et bien maintenue.

De même, les salariés du secteur privé qui prendront leur retraite dès le 1er février 2019 risquent de voir leur allocation Agirc-Arrco subir une décote de 10% pendant 3 ans.

En plus de ces mesures qui ne répondent en rien aux revendications salariales, le Premier ministre a décidé lundi 7 janvier la mise en place d'un arsenal répressif digne des régimes les plus autoritaires, permettant notamment aux préfets d'interdire les manifestations.

Conséquences : à Montbéliard par exemple, les organisations syndicales FO CGT FSU avec les gilets jaunes ont décidé de braver l'interdiction, permettant ainsi à 800 manifestants de défiler samedi 12 janvier dans les rues pour continuer à exiger du gouvernement qu'il réponde aux revendications.

Banderole du cortège des gilets jaunes avec FO CGT FSU à Montbéliard – samedi 12 janvier 2019

Remettant en cause le droit de manifester, le gouvernement n'en reste pas là : il a décidé en outre l'organisation d'un *« grand débat national »* jusqu'à la mi-mars 2019 qui se veut être pour l'exécutif la réponse démocratique à la crise actuelle.

Comment pourrait-il l'être lorsque la commission nationale du débat public (CNDP) chargée de piloter les débats indique très clairement qu'il revient *« au seul gouvernement de déterminer ses attentes et la manière dont il répondra à l'ensemble des attentes et propositions exprimées »* ?

Pour tenter de canaliser la colère, l'exécutif cherche en réalité à associer tous ceux sur lesquels il voudrait pouvoir compter dans l'unique objectif de faire passer son programme de contre-réformes qui reste toujours à l'ordre du jour, à commencer par la mise en place d'un système universel de retraites par points en lieu et place des 42 régimes de retraites existants.

Pour notre part, l'heure n'est pas à l'organisation de discussions stériles, à « prendre le thé » dans le cadre de « concertations » organisées par ceux-là mêmes qui refusent de répondre à nos revendications.

Parce que FO a toujours refusé d'être considérée comme un « corps intermédiaire », notre confédération ne doit pas participer au *« grand débat national »* : l'heure est à la riposte interprofessionnelle comme le souligne le communiqué commun des unions régionales Ile-de-France FO CGT FSU Solidaires *(cf. ci-dessous)*.

⇨ EXTRAITS DU COMMUNIQUÉ COMMUN DES URIF FO CGT FSU SOLIDAIRES – VENDREDI 11 JANVIER 2019

« les mesures annoncées par le Premier ministre, lundi 7 janvier, sont inacceptables : la stratégie de la radicalisation portée par le gouvernement ouvre une situation lourde de dangers pour les libertés démocratiques, en particulier pour la liberté de manifester qui ne saurait être restreinte, sous quelque prétexte que ce soit.

Les URIF CGT FO FSU Solidaires considèrent que le « grand débat national » *avancé par l'exécutif comme la réponse démocratique à la crise actuelle n'a en réalité pour seul objectif : le légitimer afin de l'aider à poursuivre sa politique de casse sociale. En ce sens, les organisations syndicales n'ont pas à participer au* « grand débat national ».

L'heure n'est pas à la « concertation » mais à la riposte syndicale interprofessionnelle et à la mobilisation pour obliger le gouvernement et le patronat à répondre à l'urgence sociale (…) »

ÉLECTIONS HLM – DÉCEMBRE 2018

AFOC 92

Dans le cadre des élections des représentants des locataires au conseil d'administration, l'association FORCE OUVRIÈRE des consommateurs des Hauts-de-Seine (AFOC 92) a présenté une liste auprès de 3 bailleurs du département : l'OPHLM de Nanterre, la SAIEM de Malakoff Habitat et Hauts-de-Bièvre Habitat.

Engagés à défendre le maintien des APL et l'application de la Réduction de Loyer Solidarité (RLS) à tous les locataires impactés par une baisse d'APL, la suppression des surloyers ou encore la fixation par la loi d'un niveau de loyer plafond au-delà duquel le bailleur ne pourra plus procéder à des augmentations, les candidats AFOC 92 ont réalisé de bons résultats :

- SAIEM de Malakoff Habitat : 115 voix (10,47%)
- OPHLM de Nanterre : 360 voix (14,94%)
- Hauts-de-Bièvre Habitat : 243 voix (31%)

SUBVENTIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL : ALERTE !

Extraits de la déclaration intersyndicale FO CGT CFDT CFE-CGC CFTC UNSA en date du jeudi 6 décembre 2018 : *« Les organisations syndicales des Hauts-de-Seine ont appris fin novembre que les subventions qui leur étaient allouées par le Conseil Départemental pour 2018 étaient supprimées. Cette décision rétroactive et unilatérale est incompréhensible et inadmissible. (…) Comment comprendre que le département le plus riche de France, disposant d'un budget de 3 milliards d'euros (contre 1,5 milliards en 2012) et qui s'enorgueillit d'avoir la dette la plus faible des départements franciliens, fasse supporter aux seules organisations syndicales le poids de la réduction des dépenses ? (…) Au moment où se pose comme jamais la nécessité de faire vivre le dialogue social, mettre fin aux subventions publiques octroyées aux organisations syndicales dans le contexte actuel est un coup majeur porté à la démocratie sociale, ce qui en cette période d'instabilité n'est bon pour personne. (…) Nous exigeons donc le rétablissement des subventions aux organisations syndicales pour 2018 et nous souhaitons être reçus avant le 20 décembre. (…) »*

PROGRAMMATION STAGE DE FORMATION SYNDICALE 2019 – UDFO 92

Rappel : les adhérents FO à jour de leur cotisation souhaitant participer aux stages de formation syndicale doivent faire valider leur demande de stage par leur syndicat de base.

Le formulaire d'inscription est transmis à l'UDFO92 deux mois avant le début du stage. La demande de congé de formation « économique et sociale » doit être effectuée au plus tard un mois avant le début du stage (délai réglementaire). Les stages se déroulent dans les locaux de l'union départementale à Châtillon.

Intitulé du stage	Dates
Découverte de FO et moyens d'action du syndicat	Semaine 15 : du 8 au 12/04/2019
	Semaine 27 : du 1er au 5/07/2019
	Semaine 38 : du 16 au 20/09/2019
	Semaine 51 : du 16 au 20/12/2019
Se développer	Semaine 14 : du 1er au 5/04/2019
Connaître ses droits 1	Semaine 21 : du 20 au 24/05/2019
Connaître ses droits 2	Semaine 25 : du 18 au 20/06/2019
Informations PAP / CSE	Semaine 41 : du 8 au 9/10/2019
Trésorier de syndicat	Semaine 41 : du 10 au 11/10/2019

Stage découverte de FO et moyens d'action du syndicat – du 17 au 21 décembre 2018, à Châtillon